

A remplir et à déposer à la **Communauté de Communes** – 3 impasse de Charlemagne 66700 ARGELES SUR MER ou à envoyer à **Patrimoine Habitat** au 1, chemin de la Feixa 66200 ELNE ou par mail à patrimoinehabitat@orange.fr.
Pour plus d'information appeler directement **Patrimoine Habitat** au 04.68.34.34.34.

M^{me} M.

Adresse :

.....

Je souhaiterais que vous me contactiez pour m'informer sur les dispositifs d'aide :

Tél. : / Port. : de préférence de heures à heures

J'envisage de réaliser des travaux de : façade toiture logement

à l'adresse suivante :

Commune :

Cet immeuble est : non occupé

occupé par moi-même en résidence principale occupé par des locataires en résidence principale

Je suis : seul propriétaire en copropriété futur acquéreur

Démarrage des travaux prévu le Devis : réalisés non encore réalisés

Rappel des principaux engagements :

- Les subventions sont octroyées pour la réalisation de travaux situés dans les centres anciens. Les périmètres peuvent être consultés sur le site internet de la communauté de communes.
- Le logement doit être destiné à la résidence principale (du locataire ou du propriétaire occupant) ;
- Les travaux doivent :
 - o être réalisés par des professionnels du bâtiment normalement inscrits et assurés ;
 - o s'accomplir dans le respect des règlements d'urbanisme et des prescriptions de la commission d'attribution des aides ;
 - o être réalisés dans un délai de 1 an après notification de la réservation de subvention ;
- Aucun ajout d'éléments parasites tels que les climatiseurs, paraboles etc. ne sera toléré.

L'intégralité du règlement d'attribution est téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes :
<http://www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr/>

Fait à : le

Signature

